



COMPAGNIE DES EXPERTS ARCHITECTES PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS RAPPORT FINANCIER 2015

Chers consœurs et confrères,

Voici le rapport financier pour l'exercice 2016.

Vous le trouverez en ligne sur le site de la compagnie, pour ceux qui souhaiteraient le consulter.

AU CHAPITRE DES RECETTES :

COTISATIONS :

La recette des cotisations perçues par les membres s'élève à un total de **35 027.36 €** (contre 30 750.00 €. en 2015)

Cette cotisation comprend :

- Les cotisations à la compagnie qui sont **de 29 920.00 €** (contre 30 310 € en 2015) ce qui s'explique par le nombre de membres légèrement inférieur cette année,

A ce jour nous sommes **151 membres** inscrits soit 2 de moins que l'an passé. (**10 démissions ou non-renouvellements, 1 décès, 9 nouveaux membres**)

Après relances, moins nombreuses que l'an passé, (merci...) toutes les cotisations dues ont été encaissées

1 président d'honneur et un vice-président d'honneur qui ne sont plus en activité sont exemptés de cotisation,

Les **149** membres ayant cotisé se répartissent comme suit :

- 11 « membres sans activité » pour un montant de 50 € chacun.
- 9 « nouveaux membres » pour un montant de 110 € chacun
- 129 « membres actifs » pour un montant de 220 €.

SORTIES ET RECEPTIONS :

La sortie annuelle a eu lieu cette année à REIMS, Merveilleuse cité du champagne et a connu un grand succès. Nous étions 53 participants (au lieu de 51 en 2015). Le montant de la participation était de 65 € par personne, ce qui a représenté une recette de **3 445 €** couvrant une partie des frais.

INTERETS SUR LIVRET

Au titre de notre livret au CIC, nous avons perçu 304.92 €

En conclusion, les recettes totales s'élèvent à la somme de **38 776.36 €** (contre **34 234,92 €**. en 2014)

Nos cotisations à la seule compagnie (hors cotisation AFNOR) représentent donc environ **77%** de nos recettes

AU CHAPITRE DES DEPENSES :

COTISATIONS

Le montant des cotisations dues par notre Compagnie au CNCEJ, à l' UCECAP et au CFCEACAP est de **7 550 €**

La répartition de ces cotisations est la suivante :

	2016	RAPPEL 2015
<i>CNCEJ</i>	<i>6 720 €</i>	<i>7 056 €</i>
<i>UCECAP</i>	<i>800 €</i>	<i>800 €</i>
<i>CFCECAP</i>	<i>30 €</i>	<i>30 €</i>
<i>TOTAL</i>	<i>7 550</i>	<i>7 886</i>

C'est donc environ **51 €** comme l'an passé, que chacun de nous verse en cotisations diverses sur notre cotisation annuelle de 220 € soit environ 23%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles représentent un montant total de **7 927.68 €** contre **9 704.78 €** en 2015

Cette diminution s'explique par :

- Baisse des frais afférents au portail et à la plateforme dématérialisée
- Le paiement du renouvellement du certificat AFNOR interviendra sur l'exercice 2017

ACTIVITES

Son montant est de **12 518.34 €** (contre **10 292.88 €** en 2015), le cocktail annuel n'ayant pas eu lieu

La sortie annuelle a couté **5 454 €** (contre 3 693€ en 2015)

Les frais liés aux locations de salles de réunion et transport se montent à **2 407 €** en augmentation pour cet exercice, la Fédération Nationale du Bâtiment étant en grand chantier...

Enfin, les frais liés à notre assemblée générale 2015, clôturée comme de coutume par un buffet campagnard, se sont montés à **4 656.80 €** (**4.713,30 € en 2014**)

En conclusion, les dépenses sont stables et s'élèvent à la somme **28 141.52 €**.

BILAN DE L'EXERCICE 2016:

Le résultat de l'exercice 2016 entre les recettes et les dépenses est créditeur de **10 330.84 €** Contre 6 212.66 € en 2015.

Le bilan de nos exercices s'est bien amélioré au fil des 5 dernières années.

Le solde en banque au 31 Décembre 2016 est de :

Compte courant CIC n°10929 000102370 01	40 294,78 €
Compte sur livret CIC n°10929 000102370 02	38 568,01 €
	78 862,79 €

Les disponibilités sur les comptes CIC au 31 Décembre 2016 sont donc de + 78 862.79 € Alors qu'elles étaient au 31 décembre 2014 de +68 240.07

Toutes les factures présentées au titre de l'exercice 2016 ont été honorées.

Un versement d'un montant de 663.30€ n'a été débité que début janvier 2017.

2 versements sur le compte, pour un montant de 429.21€ n'ont été crédité que début janvier 2017

La balance du bilan s'établi donc à 78 628.70 €

Pour le prévisionnel de 2017

J'ai conservé des recettes stables pour 2017 dès lors que je proposerai au vote des cotisations identiques.

En revanche pour les dépenses j'ai prévu une augmentation des frais de fonctionnement notamment pour tenir compte de la facture de certification de l'AFNOR 2017 et des audits de suivi.

Le poste des dépenses pour manifestation a été augmenté pour tenir compte des frais de notre cocktail annuel. Comme vous le constaterez la balance de 2017 sera ainsi équilibrée à hauteur de 7 500.00 €

Au chapitre des recettes, il faut noter que toutes les cotisations dues ont été encaissées

avec moins de difficulté que l'an passé et je vous en remercie : point et relance prennent beaucoup de temps.

Enfin, je vous rappelle qu'un étalement des paiements est toujours possible. Des virements programmés peuvent également être mis en place par les membres. Il suffit juste de les demander...et de prévenir le trésorier.

Pour cette année, sur la cotisation de 220 € d'un membre actif, environ 50 € euros sont affectés aux cotisations (CNCEJ, UCECAP etc..) , 20 € sont consacrés à la gestion, et 150 € sont utilisés pour les activités (cocktail, sortie annuelle, AG, site internet...).

En conclusion, et malgré une cotisation inchangée l'exercice 2016 révèle comme l'année passée une situation financière saine.

Compte tenu de cette situation, et ce depuis de nombreuses années, la compagnie des experts peut voir sereinement l'avenir...

Je propose donc de maintenir pour cette année encore le même montant de cotisation à savoir :

- **50 euros pour les « membres sans activité »**
- **110 euros pour les « nouveaux membres »**
- **220 euros pour les « membres actifs »**

Merci pour votre attention, je reste à votre disposition pour répondre à vos questions si vous en avez.

Le trésorier de la CEACAP
Isabelle EMOND